

## **Technicienne à la production audiovisuelle**

## **Technicien à la production audiovisuelle**

**Classe: 15**

### **Description de la fonction**

#### **Rôle principal**

Le rôle principal et habituel consiste à réaliser des travaux techniques d'opération de divers appareils en studio, en régie et sur le terrain pour la réalisation, le montage et la diffusion de documents audiovisuels et télévisuels.

#### **Attributions caractéristiques**

1. Participe au développement des projets de production audiovisuelle et télévisuelle; assume la réalisation technique des travaux requis.
2. Agit à titre de caméraman, monteur, preneur de son, aiguilleur, éclairagiste, accessoiriste, preneur de sons, régisseur et machiniste de plateau.
3. Procède aux vérifications, aux ajustements et au calibrage des équipements et des appareils selon divers niveaux de précision requis.
4. Fait l'enregistrement audio et vidéo ou projection lors de congrès, colloques, concerts, etc.
5. Collabore avec les personnes concernées et les conseille sur les méthodes de travail, les équipements et les procédés propices à répondre aux besoins et à assurer la finalité des travaux. Effectue les recherches nécessaires dans les circonstances.
6. Manipule, transporte, classe et inventorie les équipements et le matériel sous sa responsabilité. Voit à l'entretien, la réparation et assure l'approvisionnement.
7. Complète différents formulaires et prépare les rapports relatifs à son travail.

#### **Note**

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de la fonction identifiée et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

#### **Qualifications requises**

##### **Scolarité**

D.E.C. dans un champ de spécialisation appropriée.

##### **Expérience**

Deux (2) années d'expérience pertinente.